UNIVERSITÉ PARIS-SUD 11

Instituts thématiques

Inserm

Institut national de la santé et de la recherche médicale

2010 - 020 GG/RD

**LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,**
**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS-SUD 11,**

**vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié**
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

**vu le décret du 19 mars 2009**
portant nomination du président de l'institut national de la santé et de la recherche médicale – M Syrota (André) ;

**vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée n°5**
dans sa séance du 12 au 14 mai 2009 ;

**vu la décision n°2006-073**
créant l'unité de recherche U 764 ;

**D E C I D E N T**

**Art. 1** : L'Unité de recherche U 764 intitulée : « Cytokine, Chimiokines et Immunopathologie » est supprimée à compter du 31 décembre 2009.

**Art. 2 :** Les personnels en activité dans l'unité de recherche U 764 sont maintenus en fonction et leur affectation fera l'objet d'une décision ultérieure.

Fait à Paris, le 8 décembre 2009

Le Président de l'Université Paris-Sud 11

Professeur [illegible] CORVAZE
Président de l'Université Paris-Sud 11

Le Président- directeur général de l'Inserm